

<b>Concerne</b>	Sigedis-DB2P- XSD push AffiliateData (db2pPush-Sigedis_v1)
<b>Date</b>	<del>11/01/2017</del> 19/10/2018
<b>Version</b>	V76

## INTRODUCTION

---

A partir de 2017, Sigedis communique aux organismes de pension et à leurs mandatés les données personnelles de leurs affiliés.

Cette communication se fera au moyen de fichiers au format XML et via l'extranet de la sécurité sociale (via un canal SFTP). Les données communiquées respecteront les exigences stipulées dans la partie AffiliateData du schéma XSD présenté et décrit dans ce document.

Ce document présente également les étapes nécessaires pour accéder aux fichiers XML via l'extranet de la sécurité sociale.

## XSD

## VOIR XSD DB2P-PUSH-V3.3.0

---

## EXPLICATION DES CHAMPS DU XSD

### Fichier complet

Le nœud racine du document XML est *SecondPillarPensionPushFile*

Nom	<b>SecondPillarPensionPushFile</b>
Définition	Élément racine d'un fichier push à la Base de Données des Pensions Complémentaires
Multiplicité	1
Valeur	Dans le cadre du push, cet élément peut uniquement contenir les sous-éléments <i>AdministrativeData</i> et <i>AffiliateData</i>

### Données communes à tout le fichier

Nom	<b>AdministrativeData</b>
Définition	Cet élément reprend les données qui sont communes à tout le fichier push, et qui décrivent le fichier, le destinataire, ...
Multiplicité	1
Valeur	Cet élément contient les sous-éléments <i>CreationMoment</i> , <i>Domain</i> , <i>PushFileId</i> , <i>PushType</i> , <i>PartNumber</i> , <i>TotalParts</i> , <i>PeriodFrom</i> , <i>PeriodTo</i> , <i>SigedisKBO</i> , <i>DestinationKBO</i> , <i>Environnement</i>  Seuls les éléments <i>CreationMoment</i> et <i>PushFileId</i> sont remplis pour ce push

L'élément *AdministrativeData* comprend les sous-éléments suivants :

Nom	<b>CreationMoment</b>
Définition	Le moment de génération du fichier push
Multiplicité	1
Valeur	Type <i>Moment</i>

Nom	<b>PushFileId</b>
Définition	L'identifiant du fichier de déclaration choisi par Sigedis.
Multiplicité	1
Valeur	Type <i>Identifiant Libre</i> . Cet identifiant ne peut avoir déjà été utilisé pour un autre push de Sigedis

Nom	PushType
Définition	Elément indiquant le type de push envoyé
Multiplicité	0...1
Valeur	Type <i>Chaîne de caractères</i> .
Eclaircissements	<p>La valeur <b>Push_5_Check</b> indique que le push envoyé concerne l'envoi des fiches de pension pour validation par l'organisme de pension (1<sup>er</sup> envoi)</p> <p>La valeur <b>Push_5_Final</b> indique que le push envoyé concerne l'envoi des fiches de pension enrichies après validation par l'organisme de pension (2<sup>e</sup> envoi)</p> <p>La valeur <b>Push_AD_Full</b> indique qu'il s'agit d'un full Push AffiliateData</p> <p>La valeur <b>Push_AD_Weekly</b> indique qu'il s'agit d'un Push AffiliateData hebdomadaire</p>

### Données personnelles de l'affilié

Les données personnelles de l'affilié sont contenues dans l'élément *AffiliateData*, présent sous *SecondPillarPensionPushFile*

Nom	AdministrativeData
Définition	Données administratives spécifiques au push AffiliateData
Multiplicité	1
Valeur	L'élément <i>AdministrativeData</i> contient les sous éléments <i>RegistrantBCE</i> et <i>DelegateBCE</i> .

Nom	RegistrantBCE
Définition	Le numéro d'entreprise (BCE) de l'organisme de pension (le registrant) chez qui l'individu est affilié.
Multiplicité	1
Valeur	Le BCE est sous la forme 0000000000. Il est toujours fourni sans les séparateurs.
Eclaircissements	Le push est envoyé à chaque Registrant DB2P et à chacun de leur mandaté.

Nom	<b>DelegateBCE</b>
Définition	Le numéro d'entreprise (BCE) du mandaté chez qui l'individu est affilié via un mandat de consultation octroyé par le Registrant (voir supra).
Multiplicité	0..1
Valeur	Le BCE est sous la forme 0000000000. Il est toujours fourni sans les séparateurs.
Eclaircissements	Le push est envoyé à chaque Registrant DB2P et à chacun de leur mandaté. Ce champs est uniquement rempli quand le push est envoyé à un mandaté du Registrant.

Nom	<b>PersonData</b>
Définition	Les données légales d'identification de l'individu telles que connues dans le registre national.
Multiplicité	1
Valeur	L'élément <i>PersonData</i> contient les sous-éléments <i>Ssin</i> et <i>PersonIdentification</i> (voir <i>infra</i> ).

Nom	<b>AffiliateIdentificationNumber_SSIN</b>
Définition	Le numéro actuel d'identification de l'individu auprès de la sécurité sociale ainsi que, éventuellement, ses anciens niss connus (si l'individu a changé de numéro d'identification).
Multiplicité	1

Nom	<b>Current_SSIN</b>
Définition	Le numéro actuel d'identification de l'individu auprès de la sécurité sociale.
Multiplicité	1
Valeur	Le NISS est un identifiant sous la forme 9999999999. Il est toujours fourni sans les séparateurs.
Eclaircissements	Le numéro NISS est une clé d'identification unique par personne physique utilisée dans la sécurité sociale. Pour les personnes reprises dans le Registre national (inscrites au Registre de la population belge ou au Registre des étrangers) il s'agit du numéro du Registre national. Pour les personnes qui n'y sont pas inscrites et pour lesquelles l'information doit être conservée dans le cadre de la sécurité sociale, il s'agit du numéro BCSS.

Nom	<b>OLD_Ssin</b>
Définition	Les anciens numéros d'identification de l'individu auprès de la sécurité sociale (en cas de changement de NISS).
Multiplicité	0..n
Valeur	Le NISS est un identifiant sous la forme 9999999999. Il est toujours fourni sans les séparateurs.
Eclaircissements	<p>Tous les anciens niss connus pour l'individu sont listés.</p> <p>Dans la pratique, très peu de personnes changent de numéro d'identification (moins de 0.5% des affiliés recensés dans la banque de données).</p> <p>Parmi tous les individus belges qui ont changé de niss, on constate que 1 seule personne a changé 2 fois de niss. Tous les autres n'ont changé qu'une fois de niss.</p>

	<b>PersonIdentification</b>
Définition	Les données d'identification légales de l'individu.
Multiplicité	1
Valeur	<i>PersonData</i> contient les sous-éléments <i>Name</i> , <i>Birth</i> , <i>Gender</i> , <i>CivilState</i> , <i>Nationality</i> , <i>DeceaseDate</i> et <i>Address</i> (cf. infra).
Eclaircissements	Les sous-éléments <i>Name</i> , <i>Birth</i> et <i>Gender</i> sont obligatoires. Les autres éléments sont optionnels.

Nom	<b>Name</b>
Définition	Données relatives au nom de l'individu.
Multiplicité	1
Valeur	<i>Name</i> contient les sous-éléments <i>Name</i> , <i>MiddleName</i> et <i>FirstName</i> (cf. infra).
Eclaircissements	Les sous-éléments <i>Name</i> et <i>FirstName</i> sont obligatoires. <i>MiddleName</i> est optionnel.

Nom	<b>Name</b>
Définition	Le nom de l'individu.
Multiplicité	1
Valeur	Type <i>Chaîne de caractères</i> .

Nom	<b>Middlename</b>
Définition	Le deuxième prénom de l'individu.
Multiplicité	0..1
Valeur	Type <i>Chaîne de caractères</i> .

Nom	<b>FirstName</b>
Définition	Le prénom de l'individu.
Multiplicité	1
Valeur	Type <i>Chaîne de caractères</i> .
Eclaircissements	Une valeur vide est seulement autorisée si aucun prénom n'existe.

Nom	<b>Birth</b>
Définition	Données relatives à la date et au lieu de naissance de l'individu.
Multiplicité	1
Valeur	<i>Birth</i> contient les sous-éléments <i>Date</i> , <i>ForeignLocation</i> et <i>BelgianLocation</i> (cf. infra).
Eclaircissements	<p>Le sous-élément <i>Date</i> est obligatoire. Un choix est optionnellement possible entre <i>BelgianLocation</i> si l'individu est né en Belgique ou <i>ForeignLocation</i> si l'individu est né à l'étranger.</p> <p>Si le lieu de naissance est en Belgique mais que la localité de naissance (<i>Municipality</i>) n'est pas connue, aucun lieu de naissance ne sera communiqué.</p> <p>Dans ce cas, seule la date de naissance sera communiquée.</p>

Nom	<b>Date</b>
Définition	La date de naissance de l'individu.
Multiplicité	1
Valeur	Type <i>Date</i> .
Eclaircissements	<p>Si le mois et/ou le jour ne sont pas connus, la valeur 0 est remplie par défaut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si seule l'année de naissance est disponible, <i>Date</i> suit le format YYYY-00-00</li> <li>- Si l'année et le mois sont disponibles, <i>Date</i> suit le format suivant YYYY-MM-00</li> <li>- Sinon, <i>Date</i> suit le format YYYY-MM-DD</li> </ul>

Nom	<b>ForeignLocation</b>
Définition	L'endroit de naissance de l'individu.
Champ d'application	Si l'individu est né à l'étranger.
Multiplicité	0..1
Valeur	<i>ForeignLocation</i> contient les sous-éléments <i>Country</i> et <i>Cityname</i> (cf. infra).
Eclaircissements	Si <i>ForeignLocation</i> est communiqué, le sous-élément <i>Country</i> est obligatoire, et <i>CityName</i> est optionnel .

Nom	<b>BelgianLocation</b>
Définition	L'endroit de naissance de l'individu.
Champ d'application	Si l'individu est né en Belgique.
Multiplicité	0..1
Valeur	<i>BelgianLocation</i> contient le sous-élément <i>Municipality</i> (cf. infra).
Eclaircissements	Si <i>BelgianLocation</i> est communiqué, le sous-élément <i>Municipality</i> est obligatoire.

Nom	<b>Gender</b>
Définition	Le sexe de l'individu.
Multiplicité	1
Valeur	<b>M</b> : Homme <b>F</b> : Femme <b>U</b> : inconnu

Nom	<b>CivilState</b>
Définition	L'état civil de l'individu
Multiplicité	0..n
Valeur	L'élément <i>CivilState</i> contient l'élément code qui peut comporter une ou plusieurs des valeurs suivantes :  <b>10</b> : Célibataire - Ongehuwd <b>20</b> : Marié(e) - Gehuwd <b>25</b> : Nietigverklaring van huwelijk - Annulation de mariage <b>26</b> : Putatief huwelijk - Mariage putatif <b>30</b> : Weduwnaar/weduwe - Veuf/veuve <b>40</b> : Divorcé(e) (avant la loi du 30/06/95) - Echtgescheiden (Voor de wet 30/06/95) <b>41</b> : Divorcé(e) depuis le 1/10/1994 - Divorcé(e) depuis le 1/10/1994 <b>50</b> : Séparé(e) de corps et de biens - Gescheiden van tafel en bed <b>51</b> : Gescheiden van tafel en bed vanaf 1/10/1994 - Séparé(e) de corps et de biens depuis le 1/10/1994 <b>60</b> : Verstoting - Répudiation <b>90</b> : Onbepaald - Indéterminé <b>99</b> : Onbepaald-Indéterminé <b>6</b> : Nietigverklaring wettelijke samenwoning bij rechterlijke beslissing - Annulation cohabitation légale par décision de justice <b>80</b> : Partnerschap - Partenariat <b>81</b> : Beëindiging partnerschap - Fin de partenariat <b>95</b> : Sur déclaration sans preuve - Célibataire <b>96</b> : Sur déclaration sans preuve - Marié <b>97</b> : Sur déclaration sans preuve - Divorcé <b>98</b> : Sur déclaration sans preuve - Veuf

Nom	<b>Nationality</b>
Définition	La (les) nationalité(s) de l'individu.
Multiplicité	1..n
Valeur	<i>Nationality</i> contient les sous éléments <i>Nationality</i> et <i>Descriptions</i> . Ces éléments peuvent être répétés si l'affilié à plusieurs nationalités.

Nom	<b>Nationality</b>
Définition	Le NS-code représentant la nationalité de la personne.
Multiplicité	1..1
Valeur	<u>Traduction des NS-Codes</u>

Nom	<b>Descriptions</b>
Définition	La description en plusieurs langues de la nationalité de l'individu.
Multiplicité	1..n
Valeur	Type <i>Chaîne de caractères</i> .

Nom	<b>DeceaseDate</b>
Définition	La date de décès de l'individu
Multiplicité	0..1
Valeur	Type <i>date</i> .
Eclaircissements	<i>DeceaseDate</i> suit le format YYYY-MM-DD

Nom	<b>Address</b>
Définition	Données relatives à l'adresse de l'individu.
Multiplicité	0..1
Valeur	<i>Address</i> contient les sous-éléments <i>ForeignAddress</i> , <i>BelgianAddress</i> et <i>DiplomaticPost</i> (cf. infra).
Eclaircissements	Si <i>Address</i> est communiqué, il est obligatoire d'opérer un choix entre <i>ForeignAddress</i> et <i>BelgianAddress</i> ( <i>DiplomaticPost</i> n'est pas utilisé). <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>BelgianAddress</i> est rempli, si le pays de l'adresse est la Belgique</li> <li>- <i>ForeignAddress</i> est rempli, si le pays est autre que la Belgique</li> </ul>

Nom	<b>ForeignAddress</b>
Définition	L'adresse de l'individu.
Champ d'application	Si l'individu habite à l'étranger.
Multiplicité	1..1
Valeur	<i>ForeignAddress</i> comprend les sous-éléments <i>Country</i> , <i>PostalCode</i> , <i>CityName</i> , <i>Street</i> , <i>HouseNumber</i> et <i>Box</i> (cf. infra).
Eclaircissements	Si <i>ForeignAddress</i> est communiqué, <i>Country</i> et <i>CityName</i> sont obligatoires. <i>PostalCode</i> , <i>Street</i> , <i>HouseNumber</i> et <i>Box</i> sont optionnels.



Nom	<b>BelgianAddress</b>
Définition	L'adresse de l'individu.
Champ d'application	Si l'individu habite en Belgique.
Multiplicité	1..1
Valeur	<i>BelgianAddress</i> comprend les sous-éléments <i>Municipality</i> , <i>PostalCode</i> , <i>Street</i> , <i>HouseNumber</i> et <i>Box</i> (cf. infra).
Eclaircissements	<p>Si <i>BelgianAddress</i> est communiqué et le code NIS de la localité est disponible, <i>Municipality</i> est communiqué.</p> <p>Si le code NIS n'est pas disponible, <i>Municipality</i> n'est alors pas communiqué.</p> <p><i>PostalCode</i>, <i>Street</i>, <i>HouseNumber</i> et <i>Box</i> sont optionnels.</p>

Nom	<b>Country</b>
Définition	Nom du pays.
Multiplicité	1..1
Valeur	Type <i>Chaîne de caractères</i> .

Nom	<b>CityName</b>
Définition	Nom de la ville.
Multiplicité	1
Valeur	Type <i>Chaîne de caractères</i> .

Nom	<b>Municipality</b>
Définition	Commune.
Multiplicité	0..1
Valeur	Type <i>Chaîne de caractères</i> .

Nom	<b>PostalCode</b>
Définition	Code postal.
Multiplicité	0..1
Valeur	<p>Pour une adresse en Belgique (<i>BelgianAddress</i>) la valeur de <i>PostalCode</i> comprend toujours 4 chiffres.</p> <p>Pour une adresse à l'étranger (<i>ForeignAddress</i>) la valeur de <i>PostalCode</i> est du type <i>Chaîne de caractères</i>.</p>

Nom	<b>Street</b>
Définition	Rue.
Multiplicité	0..1
Valeur	Type <i>Chaîne de caractères</i> .

Nom	HouseNumber
Définition	Numéro de maison.
Multiplicité	0..1
Valeur	Type <i>Chaîne de caractères</i> .

Nom	LegalPensionData
Définition	Les dernières données de pension légale connues pour l'affilié dans le cadastre des pensions.
Multiplicité	0..1
Valeur	<p>L'élément <i>LegalPensionData</i> contient les sous éléments <i>EffectiveRetirementEmployee_date</i>, <i>EffectiveRetirementSelfEmployed_date</i>, <i>CancellationRetirementEmployee_date</i>, <i>CancellationRetirementSelfEmployed_date</i></p> <p>Ou à défaut de la disponibilité des champs <i>EffectiveRetirementEmployee_date</i>, <i>EffectiveRetirementSelfEmployed_date</i>, les données <i>EntitlementEmployee</i>, <i>EntitlementSelfEmployed</i> contenant eux-mêmes les éléments <i>EntitlementDecisionDate</i>, <i>PredictedRetirementDate</i>, <i>CancellationDecisionDate</i>.</p>

Nom	EntitlementEmployee
Définition	Signal venant du SFPD et indiquant qu'un octroi de droit de pension de retraite comme travailleur salarié a été enregistré par le SFPD pour le NISS concerné
Multiplicité	0..1
Valeur	<p>Seul les octrois enregistrés au SFPD depuis le 01/01/2016 avec une date prévue de mise à la retraite dans le futur sont communiqués</p> <p>Si l'élément <i>EntitlementEmployee</i> est communiqué, il contiendra au moins les sous éléments <i>EntitlementDecisionDate</i> et <i>PredictedRetirementDate</i>, ou l'élément <i>CancellationDecisionDate</i>.</p> <p>Ce champs n'est montré que si le champs <i>EffectiveRetirementEmployee_date</i> n'est pas présent (en d'autre terme si aucun droit de pension de retraite comme travailleur salarié n'a été ouvert dans le cadastre des pensions)</p>

Nom	<b>EntitlementSelfEmployed</b>
Définition	Signal venant du SFPD et indiquant qu'un octroi de droit de pension de retraite comme indépendant a été enregistré par le SFPD pour le NISS concerné
Multiplicité	0..1
	<p>Seul les octrois enregistrés au SFPD depuis le 01/01/2016 avec une date prévue de mise à la retraite dans le futur sont communiqués</p> <p>Si l'élément <i>EntitlementSelfEmployee</i> est communiqué il contiendra au moins les sous éléments <i>EntitlementDecisionDate</i> et <i>PredictedRetirementDate</i>, ou l'élément <i>CancellationDecisionDate</i>.</p> <p>Ce champs n'est montré que si le champs <i>EffectiveRetirementSelfEmployed_date</i> n'est pas présent (en d'autre terme si aucun droit de pension de retraite comme indépendant n'a été ouvert dans le cadastre des pensions)</p>

Nom	<b>EntitlementDecisionDate</b>
Définition	Date à laquelle le SFPD a validé le dossier de pension de retraite du citoyen (comme travailleur salarié/indépendant) et a enregistré son accord dans sa banque de données.
Multiplicité	1..1
Valeur	Type <i>date</i>

Nom	<b>PredictedRetirementDate</b>
Définition	Date prévue de mise à la retraite comme travailleur salarié/indépendant enregistrée dans le dossier validé par le SFPD.
Multiplicité	1..1
Valeur	Type <i>date</i>

Nom	<b>CancellationDecisionDate</b>
Définition	Date à laquelle Sigedis a enregistré le signal d'annulation de l'octroi du droit de pension comme travailleur salarié ou comme indépendant préalablement enregistré pour le NISS concerné.
Multiplicité	1..1
Valeur	Type <i>date</i>
	Ce champs remplace les champs EntitlementDecisionDate et PredictedRetirementDate en cas d'annulation de l'octroi.

Nom	<b>EffectiveRetirementEmployee_date</b>
Définition	La date de mise à la retraite effective de l'individu comme travailleur salarié.  Cette date est issue du droit de pension de retraite comme travailleur salarié ouvert dans le cadastre des pensions. Ce droit est généralement déclaré en même temps que le 1 <sup>er</sup> paiement de la pension de retraite comme travailleur salarié du citoyen.
Multiplicité	0..1
Valeur	Type <i>date</i>

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Nom	<b>EffectiveRetirementSelfEmployed_date</b>
Définition	La date de mise à la retraite effective de l'individu comme indépendant.  Cette date est issue du droit de pension de retraite comme indépendant ouvert dans le cadastre des pensions. Ce droit est généralement déclaré en même temps que le 1 <sup>er</sup> paiement de la pension de retraite comme indépendant du citoyen.
Multiplicité	0..1
Valeur	Type <i>date</i>

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Nom	<b>CancellationRetirementEmployee_date</b>
Définition	Indique l'annulation de la mise à la retraite de l'individu comme travailleur salarié.  La date correspond à la date à laquelle Sigedis a enregistré le signal d'annulation du droit de pension de retraite comme travailleur salarié dans le cadastre des pensions.
Multiplicité	0..1
Valeur	Type <i>date</i>
	Ce champs remplace les champs EffectiveRetirementEmployee_date en cas d'annulation de celui-ci.
Nom	<b>CancellationRetirementSelfEmployed_date</b>

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

<b>Définition</b>	<p>Indique l'annulation de la mise à la retraite de l'individu comme indépendant.</p> <p>La date correspond à la date à laquelle Sigedis a enregistré le signal d'annulation du droit de pension de retraite comme indépendant dans le cadastre des pensions.</p>
<b>Multiplicité</b>	0..1
<b>Valeur</b>	Type date
	Ce champs remplace les champs EffectiveRetirementSelfEmployed_date en cas d'annulation de celui-ci.

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

<b>Nom</b>	<b>EffectiveRetirementEmployee_date</b>
<b>Définition</b>	<p>La date prévue d'entrée en vigueur de la pension de retraite comme travailleur salarié.</p> <p>Il s'agit de la date d'entrée en vigueur communiquée au moment où le droit à une pension de retraite comme travailleur salarié a été octroyé et enregistré dans la banque de données du Service Fédérale des Pensions. Cette date peut être enregistrée jusqu'à 1 an avant la mise à la retraite du travailleur salarié. Si aucune annulation de cette date d'entrée en vigueur prévue n'est enregistrée, cela signifie que la personne a bien pris sa retraite comme prévu.</p>
<b>Multiplicité</b>	0..1
<b>Valeur</b>	Type date

Formatted Table

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

<b>Nom</b>	<b>EffectiveRetirementSelfEmployed_date</b>
<b>Définition</b>	<p>La date prévue d'entrée en vigueur de la pension de retraite comme indépendant.</p> <p>Il s'agit de la date d'entrée en vigueur communiquée au moment où le droit à une pension de retraite comme indépendant a été octroyé et enregistré dans la banque de données du Service Fédérale des Pensions. Cette date peut être enregistrée jusqu'à 1 an avant la mise à la retraite de l'indépendant. Si aucune annulation de cette date d'entrée en vigueur prévue n'est enregistrée, cela signifie que la personne a bien pris sa retraite comme prévu.</p>
<b>Multiplicité</b>	0..1
<b>Valeur</b>	Type date

Formatted: French (Belgium)

Nom	<b>CancellationRetirementEmployee_date</b>
Définition	Indique que la date d'entrée en vigueur de la pension de retraite comme travailleur salarié est annulée.  La date correspond au moment où Sigedis a enregistré que la date prévue d'entrée en vigueur de la pension de retraite comme travailleur salarié a été annulée dans la banque de données du Service Fédérale des Pensions.
Multiplicité	0..1
Valeur	Type date
	Ce champs remplace les champs EffectiveRetirementEmployee_date en cas d'annulation de celui-ci.

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted: French (Belgium)

Formatted Table

Formatted: French (Belgium)

Nom	<b>CancellationRetirementSelfEmployed_date</b>
Définition	Indique que la date d'entrée en vigueur de la pension de retraite comme indépendant est annulée.  La date correspond au moment où Sigedis a enregistré que la date prévue d'entrée en vigueur de la pension de retraite comme indépendant a été annulée dans la banque de données du Service Fédérale des Pensions.
Multiplicité	0..1
Valeur	Type date
	Ce champs remplace les champs EffectiveRetirementSelfEmployed_date en cas d'annulation de celui-ci.

Formatted: French (Belgium)

Nom	<b>ComplementaryPensionData</b>
Définition	La liste des plans de pension auxquels est affilié l'individu au moment du push.
Multiplicité	0..1
Valeur	L'élément <i>ComplementaryPensionData</i> contient l'élément <i>Domain</i> (voir infra).

Nom	<b>Domain</b>
Définition	Dans cette partie sont communiqués : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les domaines dans lesquels est connu l'affilié au moment du push</li> <li>- Les organisateurs chez qui est connu l'affilié</li> <li>- Et, si possible, les régimes dans lequel l'affilié est connu</li> </ul>
Multiplicité	1..n
Valeur	L'élément <i>Domain</i> contient les sous-éléments <i>DomainName</i> , <i>RegulationList</i> et <i>OrganizerList</i> (voir infra).
Eclaircissement	l'élément <i>ComplementaryPensionData</i> est en principe toujours communiqué.  Si l'affilié n'est connu que via un premium, seul l'élément <i>DomainName</i> et <i>OrganizerList</i> seront communiqués (l'élément <i>RegulationList</i> ne sera pas communiqué car aucun régime n'est communiqué dans une déclaration Premium).

Nom	<b>DomainName</b>
Définition	Le nom du domaine auquel appartiennent les plans de pension listés.
Multiplicité	1
Valeur	WAP, AWAP, ODSE ou WAPZ.

Nom	<b>RegulationList</b>
Définition	La liste des régimes auxquels est affilié l'individu dans le domaine.
Multiplicité	0..1
Valeur	L'élément <i>RegulationList</i> contient l'élément <i>Regulation</i>
Eclaircissement	Si l'affilié n'est connu que via un premium, l'élément <i>RegulationList</i> ne sera pas communiqué car aucun régime n'est communiqué dans une déclaration Premium.

Nom	<b>Regulation</b>
Définition	Les plans de pension auxquels est affilié l'individu.
Multiplicité	1..1
Valeur	L'élément <i>Regulation</i> contient les éléments <i>SigedisId</i> et la combinaison des éléments <i>Registrant</i> et <i>RegistrantId</i> et <i>OrganiserBCE</i>

Nom	<b>SigedisId</b>
Définition	L'identifiant Sigedis du régime.
Multiplicité	1..1
Valeur	Type <i>Identifiant Sigedis</i> .
Eclaircissements	L'identifiant est renvoyé en réponse à la déclaration initiale du régime.

Nom	<b>RegistrantIdList</b>
Définition	La liste de tous les <i>RegistrantID</i> déclarés pour le <i>Registrant</i> avec leur date de création (issu du <i>CreateRegulation</i> et des <i>AddRegistrantID</i> fait pour le <i>Registrant</i> ).
Multiplicité	0..1
Valeur	Type <i>Identifiant libre</i> .

Nom	<b>Registrant</b>
Définition	L'entreprise pour laquelle le <i>RegistrantId</i> est valable.
Multiplicité	0..1
Valeur	Type <i>BCE</i> . Le BCE est sous la forme 0000000000. Il est toujours fourni sans les séparateurs.
Eclaircissements	<i>RegistrantId</i> est un identifiant propre à un déclarant. Différents déclarants pourraient donc avoir des identifiants semblables. L'élément <i>Registrant</i> indique quelle instance déclarante utilise l'identifiant.

Nom	<b>OrganiserBCE</b>
Définition	Le numéro d'entreprise de (ou des) l'organisateur(s) du plan de pension
Multiplicité	0..1
Valeur	Type <i>BCE</i> .
	Les organisateurs liés à un régime via cet élément, ne seront pas repris dans l'élément <i>OrganizerList</i> .





Nom	<b>OrganizerList</b>
Définition	La liste des organisateurs chez qui est affilié l'individu dans le domaine et qu'il n'est pas possible de lier à un régime spécifique.
Multiplicité	0
Valeur	<p>L'élément <i>OrganizerList</i> contient l'élément <i>OrganiserBCE</i>  <i>Ce champs n'est présent que si le régime auquel est affilié l'individu n'est pas connu (une relation uniquement issue d'une déclaration Premium).</i></p> <p><i>Si le régime dans lequel est affilié l'individu est connu, l'organiser sera lié au régime via l'élément OrganizerBCE contenu dans l'élément RegulationList.</i></p>
Nom	<b>ModificationDate</b>
Définition	<del>La date de modification d'un des éléments des blocs <i>PersonData</i>, <i>LegalPensionData</i>, <i>ComplementaryPensionData</i>.</del>
Multiplicité	<del>0..1</del>
Valeur	<del>Type Date</del>
Eclaircissements	<p><del>Lorsqu'un des sous éléments compris dans les éléments <i>PersonData</i>, <i>LegalPensionData</i> et <i>ComplementaryPensionData</i> est modifié, l'attribut <i>ModificationDate</i> au niveau de chaque bloc est mis à jour selon la date de modification de l'élément en question.</del></p> <p><del>Cela permet au destinataire du push de savoir dans quelle partie un élément a été modifié pour l'individu depuis le dernier push.</del></p>

Nom	<b>ModificationDate</b>
Définition	<u>La date de modification d'un des éléments des blocs <i>PersonData</i>, <i>LegalPensionData</i>, <i>ComplementaryPensionData</i>.</u>
Multiplicité	<u>0..1</u>
Valeur	<u>Type Date</u>
Eclaircissements	<p><u>Lorsqu'un des sous éléments compris dans les éléments <i>PersonData</i>, <i>LegalPensionData</i> et <i>ComplementaryPensionData</i> est modifié, l'attribut <i>ModificationDate</i> au niveau de chaque bloc est mis à jour selon la date de modification de l'élément en question.</u></p> <p><u>Cela permet au destinataire du push de savoir dans quelle partie un élément a été modifié pour l'individu depuis le dernier push.</u></p>

Formatted: Normal

## ACCÉDER AUX FICHIERS

---

Pour pouvoir accéder aux fichiers XML contenant les données personnelles de vos affiliés qui vous sont envoyés, vous devez disposer d'un accès sécurisé aux applications DB2P et créer un utilisateur technique. Vous devrez également mettre en place un canal SFTP.

### ➤ VOUS EFFECTUEZ VOS DÉCLARATIONS DB2P PAR BATCH

La procédure pour accéder aux push de sigedis est la même que celle pour pouvoir introduire des déclarations DB2P via batch et consulter les réponses. Si vous introduisez déjà actuellement vos déclarations via batch vous ne devez rien faire.

### ➤ VOUS N'EFFECTUEZ PAS VOS DÉCLARATIONS DB2P PAR BATCH

Si vous ne disposez pas encore de cet accès sécurisé et d'un utilisateur technique, veuillez suivre les étapes décrites ci-dessous.

#### **Demander un accès sécurisé**

Pour pouvoir accéder au fichier XML contenant les données personnelles de vos affiliés disponible via l'extranet de la sécurité sociale, vous devez avant tout être enregistré dans le User Management de la sécurité sociale (UMAN) et ensuite demander et activer la qualité de « Gestionnaire pensions complémentaires ».

Chaque organisme de pension doit disposer d'un accès sécurisé. Il en va de même pour les fournisseurs de services (par ex. secrétariats sociaux). Si vous décidez de mandater un fournisseur de services, vous devez aussi vous enregistrer dans le User Management.

Les étapes à entreprendre pour obtenir votre accès sécurisé diffèrent selon le type d'entité et selon que votre entité est déjà ou non enregistrée dans le UMAN. Vous retrouvez toutes les étapes correspondant à votre situation [sur le site web de DB2P/organisme de pension/avant de déclarer/Demander un accès sécurisé.](#)

#### **Création d'un utilisateur technique**

Pour pouvoir recevoir les fichiers reprenant les données personnelles de vos affiliés (envoyés par batch), vous devez créer un utilisateur technique, [demander un certificat de sécurité](#) et choisir un canal batch. La demande d'un certificat de sécurité prend environ 3 semaines.

Lors de votre enregistrement dans le système de gestion des accès (User management) de la sécurité sociale, un Gestionnaire local a été désigné pour votre organisme de pension pour la qualité "Gestionnaire pensions complémentaires".

Ce Gestionnaire local peut créer l'utilisateur technique. Cet utilisateur technique est la personne de contact au niveau de la qualité pour l'échange des données par batch. Un seul utilisateur technique peut donc être désigné pour toutes les applications au sein de cette qualité. Il doit avoir une connaissance technique de la manière dont l'échange des fichiers se produit.

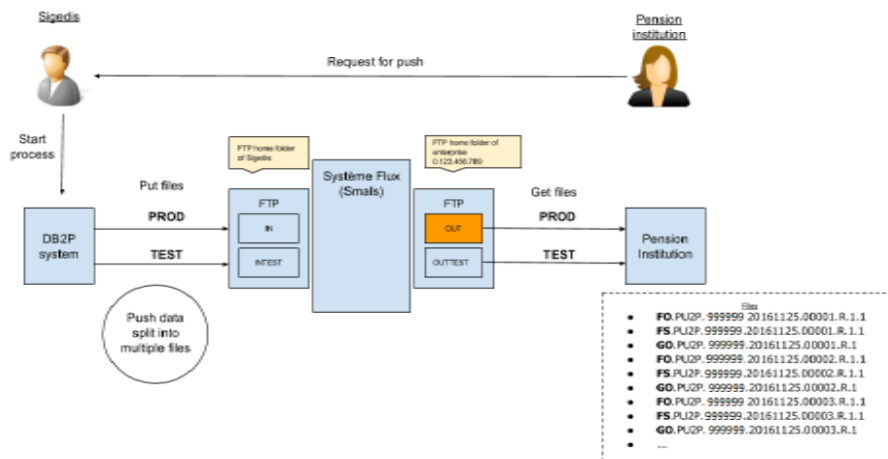
Pour la création d'un utilisateur technique, le Gestionnaire local doit suivre une procédure électronique sur le portail de la sécurité sociale. Ce [manuel](#) vous guide écran après écran à travers la procédure.

Lors de la création de cet utilisateur technique, le Gestionnaire local doit également choisir un canal batch. Il existe plusieurs canaux physiques pour échanger, par batch, des données par le réseau de la sécurité sociale. Si vous disposez déjà d'une connexion physique (ex. Isabel ou FTP) vous pouvez également l'utiliser pour les déclarations DB2P tant que ces canaux sont encore supportés. En général, il est recommandé d'utiliser le SFTP dont le coût est moins élevé pour une meilleure sécurité.

Vous trouverez plus d'information sur les canaux physiques de communication avec le réseau de la sécurité sociale dans les documents suivants :

- Pour la connexion via [FTP](#)
- Pour la connexion via [SFTP](#)

## Récupérer les fichiers



Sigedis extrait les données du système DB2P dans de larges fichiers XML batch. Lorsque le résultat de l'extraction est trop grand (>95MB), plusieurs fichiers sont créés et envoyés séparément.

Les organismes de pension peuvent récupérer les fichiers envoyés dans leur **répertoire « OUT »** du serveur FTP de la sécurité sociale.

**Ces fichiers sont disponibles 1 mois.**

Attention qu'aucun sous répertoire n'est créé. La différence entre un fichier de réponse au déclaration et un fichier Push ne peut se faire qu'uniquement sur base de l'**objet** contenu dans le nom du fichier ( ex : FO.PU2P.999999.20150701.00001.R.1.1 => un push, FO.RE2P.999999.20110701.00001.R.1.1 => une réponse à une déclaration DB2P).

Une information plus détaillée et plus technique concernant l'échange de fichier et les conventions se trouve dans le [document « Sigedis-DB2P-Push flux - Technical specification »](#).